



IEA SAINT-LOUIS DU SENEGAL

**Réseau d'Histoire Globale du Travail
2022 Conférence à Saint-Louis, Sénégal**

**Thème : le travail, des mutations à l'épreuve des frontières- :
recompositions spatiales et transformations sociales**

Institution d'accueil : Institut d'études avancées (IEA), Saint-Louis, Sénégal

Calendrier provisoire : 06 - 12 mars 2022

Date limite pour les propositions : résumé avant le 1er décembre 2021, proposition complète avant le 15 février 2022

HISTORIQUE

Depuis 2000, des pionniers dans le domaine de l'histoire du travail ont mutualisé leurs énergies dans le but de créer des forums de recherche visant à promouvoir des études savantes en matière de processus de travail. Cette collaboration a pris diverses formes, allant de séances de brainstorming, de conférences à des échanges de documents, dans une dynamique de réseautage programmé. Le réseau mondial qui résulte de la convergence des contributions des personnes et des institutions participantes s'est concentré sur un seul sujet : l'histoire du travail.

Pendant longtemps, les pays capitalistes avancés (ainsi que les pays dits socialistes, dans une perspective politique très restreinte) ont été les premiers à étudier l'histoire du travail au sens large, y compris l'histoire de la classe ouvrière. L'expression "histoire ouvrière" a une double signification. Au sens strict, le concept fait référence à l'histoire du mouvement ouvrier : partis, syndicats, coopératives, grèves et autres phénomènes connexes. Dans une interprétation plus large, le concept renvoie également à l'histoire des classes laborieuses : le développement des relations de travail, la vie familiale, les mentalités, etc. Cette ambiguïté semble être une caractéristique du terme en anglais. Dans de nombreuses autres langues, l'histoire du mouvement ouvrier et l'histoire de la classe ouvrière ne peuvent être résumées en un seul terme (par exemple, histoire du travail et histoire du mouvement ouvrier).

Il convient désormais de recontextualiser les éléments constitutifs de l'histoire du travail dans le processus plus large de la mondialisation. De manière optimale, cela peut être fait en tenant compte des caractéristiques spécifiques des différentes régions et pays du monde. De multiples discussions ont porté sur ce processus, sous diverses formes. Le Réseau d'Histoire Globale du Travail (GLHN) est un réseau interdisciplinaire d'historiens et d'autres spécialistes des sciences sociales, fondé à Barcelone le 16 juin 2015. Le GLHN promeut la recherche, la collecte de données, le partage et la mobilisation des connaissances, ainsi que la préservation des archives et autres matériaux historiques. Le réseau encourage la formation de groupes de travail transcontinentaux collaboratifs et envisage l'organisation de conférences mondiales.

Depuis sa création, le GLHN s'est engagé à organiser une conférence internationale tous les deux ans pour consolider les efforts visant à encourager la recherche et les diverses initiatives sur l'histoire globale du travail. En Asie, en mars 2018, le Réseau d'Histoire Globale du Travail a tenu sa première conférence à New Delhi. La deuxième conférence s'est tenue à Stockholm, en Europe, en janvier 2020. Prolongeant la dynamique de réflexion en cours sur l'histoire sociale et la situation générale du travail, la troisième conférence est prévue du 06 au 12 mars 2022. La ville hôte est Saint-Louis, Sénégal, en Afrique. Le thème de la conférence est : ***le travail, des mutations à l'épreuve des frontières : recompositions spatiales et transformations sociales.***

THEMATIQUES DE LA CONFERENCE

Le colloque « **le travail, des mutations à l'épreuve des frontières : recompositions spatiales et transformations sociales** » répond à une convergence d'orientation des institutions

animatrices du Réseau d'Histoire Globale du Travail et les missions que s'est fixé l'Institut des études avancées de Saint Louis du Sénégal. Cette ambition partagée est la promotion des thématiques transversales permettant la mise en œuvre d'une pluridisciplinarité et d'une interdisciplinarité actives dans l'examen des problématiques du travail et du monde du travail dans le Monde et dans les différentes parties des continents et des pays. L'objectif commun est de renforcer les liens des diverses communautés scientifiques avec les acteurs et institutions qui s'intéressent au travail.

Ce colloque est ouvert aux chercheurs en sciences sociales (géographes, littéraires, philosophes, historiens, anthropologues, etc.) et aux professionnels, syndicalistes et aux institutions qui s'intéressent à la question du travail dans le Monde.

Les participants potentiels qui souhaitent présenter des communications au colloque sont priés d'organiser leurs contributions, dans la mesure du possible, conformément aux directives de conception et de recherche suivantes :

1. Travail et frontières à l'ère de la globalisation
2. Frontières du travail et transformations sociales
3. La digitalisation dans le monde du travail et ses conséquences sur l'emploi
4. Les frontières de l'Europe face aux migrations internationales de travail
5. La pandémie de la COVID 19 et la recomposition des frontières du travail
6. La crise de la reproduction/du travail des soins/de l'économie des soins,
7. Population jeune et/ou population vieillissante sur le marché du travail : Quels défis ?

FORMAT DE LA CONFERENCE

La conférence se tiendra du **06 au 12 mars 2022 au** Centre de Recherche et de Documentation du Sénégal (CRDS) de Saint-Louis du Sénégal sous deux formats: la présentation des communications et les séances dédiées d'une part et l'organisation d'un Institut d'été pour les doctorants et jeunes chercheurs.

La présentation des communications sera faite en des sessions thématiques. En plus de ces sessions thématiques, il y'aura des sessions dédiées. Une session spéciale sera consacrée au lancement de l'édition française de l'ouvrage de Marcel van der Linder « Workers of the World», 2008. A cette occasion, un hommage sera rendu au pionnier et fondateur du Réseau de l'histoire du travail mondial, Marcel van der Linder.

L'arrivée des participants aura lieu le 6 mars et le transfert à Saint-Louis se fera le 7 mars. La conférence se déroulera du 7 au 10 mars. Afin de favoriser les échanges trans-générationnels entre chercheurs, un Institut d'été sera organisé le 11 mars 2022 en une journée dédiée aux jeunes chercheurs. Son thème est : ***L'histoire globale du travail : Approches méthodologiques et présentation d'études de cas.***

À partir du 11 mars, les départs pourront être programmés en début d'après-midi. La plupart des vols partiront le soir.

Le programme de la conférence prévoit des visites facultatives de sites historiques.

PROTOCOLE DE SOUMISSION DES RESUMES ET COMMUNICATIONS

Les collègues sont invités à soumettre leur proposition de communication ou contribution en un seul fichier combiné en Word ou PDF incluant un résumé d'au plus 500 mots, accompagné d'un bref CV et à l'envoyer avant le **15 février 2022** par courrier électronique à conferences@iea-saintlouis.sn avec comme objet : "***le travail, des mutations à l'épreuve des frontières : recompositions spatiales et transformations sociales***"

Le résumé peut être en Français ou en Anglais

Les collègues sont invités à soumettre leur proposition de communication ou contribution, avec les résumés joints, sous forme de fichiers WORD ou PDF, dans les langues de travail du colloque, le français ou l'anglais. Un bref CV doit également être joint à chaque document. Le tout doit être envoyé par courriel à glhn2022@glhnet.org

Les dates limites de dépôt des propositions sont les suivantes : date limite pour le résumé le 1er décembre 2021 et date limite pour la communication le 15 février 2022.

Le champ Objet du courriel doit contenir les mots suivants : "GLHN 2022"

L'anglais et le français sont les langues de travail qui seront utilisées lors de la conférence.

La conférence est gratuite, mais les participants doivent prendre en charge les frais de voyage et d'hôtel à leurs propres frais. Si vous avez des difficultés à trouver des fonds, veuillez contacter les organisateurs.

Une sélection des communications adoptées lors de la conférence sera publiée dans la revue International Labor and Working Class History (ILWCH).

AXES CONTEXTUELS CONCEPTUELS

Le travail a connu de profonds changements et ceux-ci ont laissé une empreinte permanente. Au cours des deux dernières décennies, l'abaissement des barrières commerciales et d'investissement a accéléré les processus de production. Cette accélération s'est doublée d'avancées technologiques dans les transports et les communications¹. Les technologies et services numériques offrent désormais aux travailleurs la possibilité d'exercer de nouvelles compétences. Les nouveaux processus de travail font progressivement tomber les anciennes barrières qui séparaient les environnements commerciaux et non commerciaux. Les innovations affluent en un flux incessant. Parallèlement, la technologie transforme tous les secteurs de notre

¹ Calista Cheung et James Rossiter, La délocalisation et son incidence sur le marché du travail et la productivité : une revue de la littérature récente disponible en ligne <https://www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2010/06/cheung-f.pdf>

existence. La révolution numérique a pris une telle ampleur qu'elle semble présager la fin de l'emploi rémunéré, voire du processus de travail lui-même.

Mais si la révolution numérique, sous ses formes variées, engloutit de nouveaux secteurs d'activité, elle creuse simultanément les inégalités entre les travailleurs, en poussant l'écrasante majorité d'entre eux vers des emplois précaires.

Les inégalités qui en résultent affectent à la fois l'accès aux emplois et la qualité du processus de travail. Elles le font en délimitant des espaces distincts au sein des lieux de travail géographiques. De plus, elles compartimentent les différents groupes de travailleurs, les coupant les uns des autres. Ainsi, l'implantation des lieux de travail dans des zones géographiques différentes, que ce soit dans des pays différents ou dans des zones urbaines et non rurales d'un même pays, finit par créer de nouvelles inégalités entre les travailleurs. Des différenciations similaires se produisent en ce qui concerne les salaires, le sexe, le type de travail et les technologies utilisées. Au final, ces inégalités se transforment en barrières. Une étude de l'OIT sur la structure des revenus du travail, pour tous les travailleurs y compris les indépendants, indique que les inégalités de revenus sont beaucoup plus importantes qu'on ne le pensait.²

Le fait est que les marchés du travail ne distribuent pas du tout rationnellement les rendements de la croissance économique. Pire encore, dans de nombreuses situations, les possibilités de formation professionnelle ne répondent pas à la demande réelle du marché du travail. Ce manque aggrave le chômage.

Ainsi, de nos jours les jeunes femmes peuvent, sur le papier, avoir des qualifications légèrement supérieures aux hommes. Pourtant, elles sont confrontées à diverses formes de discrimination sur le marché du travail. Elles souffrent d'un système ségrégatif qui les cantonne à un statut professionnel inférieur à celui des hommes, les maintenant ainsi enfermées dans certains secteurs économiques. Par exemple, les profils nationaux pour des emplois décents indiquent qu'au Mali, au Niger et au Sénégal, comme dans la plupart des pays de la sous-région, la plupart des travailleuses n'opèrent que dans quatre secteurs économiques : l'agriculture et l'élevage, le commerce, la transformation et les travaux domestiques. Les hommes, en revanche, sont fortement représentés dans d'autres secteurs d'activité, comme la construction, le transport, la pêche, l'immobilier et la fonction publique.

En outre, en Afrique, en Amérique du Sud et dans certaines régions d'Asie, les jeunes constituent la majorité des sans-emploi. Beaucoup d'entre eux s'orientent vers des professions improductives et de faible qualité. Dans ces conditions, particulièrement fréquentes dans le secteur du travail informel, ils se retrouvent enlisés dans des conditions précaires d'extrême pauvreté. C'est ce genre de contexte qui pousse les jeunes à prendre le risque de la migration clandestine, de l'escroquerie criminelle et de divers expédients douteux, dont la prostitution, l'alcoolisme et la toxicomanie.

² BIT 2013, profil pays du travail décent, 52 p

Le chômage et le sous-emploi menacent également la stabilité politique et la cohésion sociale des États. Le paradoxe est que les pays en développement disposent d'une main-d'œuvre importante, en raison de la faible moyenne d'âge de leur population. Un atout aussi crucial fait défaut aux pays développés, dont la population est vieillissante. Or, les pays développés sont actuellement en proie à des crises économiques. Et ils sont terrifiés à l'idée d'être "submergés" par un afflux de main-d'œuvre étrangère. Ils ont donc de plus en plus tendance à fermer leurs frontières, en appliquant des politiques d'immigration toujours plus restrictives. Résultat : Année après année, des centaines de demandeurs d'emploi, qui tentent de rejoindre l'Europe et les États-Unis d'Amérique par des voies clandestines, finissent par mourir. La presse a relayé des scènes tragiques de jeunes Africains à l'entrée des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, se jetant en masse sur des murs de barbelés de plusieurs mètres de haut. Ces scènes montrent au monde la réalité d'une pression migratoire sous-jacente. Elles révèlent le désespoir qui hante les jeunes prêts à risquer la migration clandestine. Sur le continent américain, ce sont des dizaines de Sud-Américains qui meurent dans le désert en tentant de rejoindre les États-Unis. Depuis plusieurs années, les expulsions de migrants clandestins, ainsi que les rapatriements forcés à travers les frontières, se sont multipliés.

Les politiques anti-migratoires se sont durcies dans le contexte particulier de la crise sanitaire de Covid-19. Les mesures politiques prises pour faire face à la pandémie ont déstabilisé davantage le monde du travail. La pandémie de Covid-19 a obligé les entreprises et les travailleurs à passer massivement à un régime de travail à domicile. La flexibilité de ce nouveau système a d'ailleurs incité certaines entreprises, principalement dans le secteur tertiaire, à envisager d'en faire une option permanente dans le processus de production, même après la fin de la crise sanitaire. Cependant, ce système comporte un certain nombre de responsabilités pour le marché du travail. Il nécessite moins de travailleurs. Socialement, en outre, il rend la distinction entre le travail rémunéré et les professions libérales plus difficile à discerner (OIT 2020). "En ce qui concerne les travailleurs, le risque essentiel est la probabilité d'un effacement des frontières entre le temps passé au travail et le temps consacré à soi-même et à sa famille."³

En fait, ces frontières ne sont pas étanches. Les secteurs du travail informel et formel, par exemple, ne sont ni séparés, ni hermétiquement fermés l'un à l'autre. Ils s'interpénètrent, au gré des conditions sociales, économiques et politiques qui prévalent.

Tout cela fait du concept de frontière un cadre particulièrement utile pour l'analyse des relations entre divers espaces et sociétés. Dans ce rapport, l'examen du processus de travail, à travers le prisme conceptuel des frontières, renforce notre capacité à comprendre les changements qui se sont produits dans l'environnement du travail et dans diverses sociétés. Le concept de frontière recouvre des réalités multiformes. Il est ancré dans un champ symbolique puissant, et véhicule des connotations telles que barrières et zones de transition.⁴

³ OIT 2020, Le travail à domicile en réponse à l'épidémie de COVID-19: guide de l'employeur Genève : Bureau international du Travail, 35p.

⁴ [www. https://fr.wikipedia.org/wiki/](https://fr.wikipedia.org/wiki/)

Au fil du temps, ce concept a fait l'objet d'une révision croissante. Ce faisant, il prend de nouvelles significations, au-delà du sens géographique étroit dans lequel il était "traditionnellement" utilisé. Normalement, les frontières sont des éléments constitutifs de configurations dans lesquelles les alliances et les antagonismes jouent des rôles complexes et changeants. Elles imposent des caractéristiques particulières et originales à diverses activités et espaces. Et ce, non seulement dans leurs formes matérielles, mais aussi dans les expériences qu'elles génèrent, les cultures qu'elles contribuent à façonner et les identités collectives qu'elles créent.⁵

Dans ce contexte, la mondialisation a profondément bouleversé la géographie de la production, ainsi que le processus de travail lui-même. De plus en plus, les différents territoires se sont retrouvés en concurrence les uns avec les autres. Sous l'effet des difficultés économiques, aggravées par une concurrence toujours plus féroce, ainsi que par la pression des actionnaires pour maximiser les profits, les entreprises et les sociétés se sont, en quelque sorte, adaptées aux nouvelles réalités en devenant mobiles.

La délocalisation des sociétés et des entreprises est devenue une caractéristique du redéploiement mondial des entreprises.⁶ Certes, la délocalisation peut aider certaines entreprises à maximiser leurs profits. Mais comme elle entraîne des conséquences telles que des pertes d'emplois, elle peut avoir un impact négatif sur les pays d'origine. Quant aux pays qui accueillent les entreprises délocalisées, dans le but d'acquérir un avantage concurrentiel, ils doivent également faire face à de faibles niveaux de salaires et à un marché du travail précaire. Face à ces défis, la réflexion sur le thème "*le travail, des mutations à l'épreuve des frontières : recompositions spatiales et transformations sociales* » offre une opportunité de discussions dans un cadre qui permet aux participants de proposer des stratégies utiles aux jeunes en âge d'entrer dans la vie active, en les orientant vers des emplois décents qui leur donnent une chance d'atteindre leur plein potentiel au travail. La disponibilité de données pertinentes sur ces questions peut inspirer la formulation de politiques économiques et sociales capables de servir de lignes directrices pour le développement durable et inclusif des pays intéressés (OIT 2019).

COORDINATION

Un **comité scientifique** est mis en place pour préparer l'agenda et veiller sur la qualité des communications et des activités scientifiques et culturelles de la conférence.

Président du comité : Professeur Marcel van der Linder, Institut International d'Histoire sociale, Amsterdam, Pays –Bas.

Membres du comité :

Andreas Eckert (Re:work - Université Humboldt)

⁵ Piermay J. L. la frontière et ses ressources : regards croisés [en ligne]
<https://books.openedition.org/irdeditions/3399?lang=fr>

⁶ Dalila Messaoudi, Entreprises et territoires : entre délocalisations et relocalisations d'activités de production
<https://www.cairn.info/revue-Annales-de-geographie-2018-5-page-588.htm>

Raquel Varela (Universidade Nova de Lisboa)
Edward Cottle (Université de Witwatersrand, Afrique du Sud)
Samita Sen (Université de Cambridge)
Leo Lucassen, (Institut international d'histoire sociale)
Silke Neunsinger (Arbetarrörelsens arkiv och bibliotek, ARAB, Huddinge)
Prabhu Mohapatra (Université de Delhi, Inde)
John Barzman (Université du Havre, France)
Sven Beckert (Harvard University)
Richard Roberts (Stanford University)
Dennis Galvan (University of Oregon)
Babacar Buuba Diop (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Fatima Fall Niang (Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal)
Baba LY Sall (Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal)
Babacar Fall (IEA Saint-Louis)
Kalidou Diallo (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Omar Guèye (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Yousoupha Mbargane Guissé (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Marcelo Badaró Mattos (Universidade Federal Fluminense, Brésil)
Kazue Enoki (Institut Ohara pour la recherche sociale, Université Hosei, Japon)
Longhau Cui (Université normale de Chine orientale, Chine)
Joan Sangster (Université Trent, Canada)
Pape Touty Sow (IEA Saint-Louis du Sénégal)
Aruna Magier (Université de New York, États-Unis)
Donald Weber (Amsab-ISH, Belgique)

Le Comité scientifique s'appuiera sur un comité d'organisation mis en place pour la préparation et le suivi de la conférence.

Le **comité d'organisation** est constitué des membres suivants :

Babacar Fall, (IEA Saint-Louis), Coordonnateur
Marcel van der Linden (Institut international d'histoire sociale, Amsterdam)
Fatima Fall Niang (Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal)
Raquel Varela (Universidade Nova de Lisboa)
Edward Cottle (Université de Witwatersrand, Afrique du Sud)
Silke Neunsinger (Arbetarrörelsens arkiv och bibliotek ARAB, Huddinge)
Rana Behal (Collège Deshbandhu, Université de Delhi)
Chitra Joshi (Université de Delhi)
Christian de Vito (Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn)
Nina Trige Andersen (Conférence nordique sur l'histoire du travail, Danemark)
David Vázquez (Universitat Autònoma de Barcelona, Espagne)
Larissa Correa (Pontifícia Universidade Católica do Rio de Janeiro, Brésil)
Donald Weber (Amsab-ISH, Belgique)
Mamoudou SY (Université Elhadj Ibrahima Niassé du Sine Saloum)
Mamadou Kouma (IEA Saint-Louis)
Mohamed Fall (IEA Saint-Louis)
Ababacar Gaye Fall (IEA Saint-Louis)